

- b) de mettre le public au courant des fonctions et des limitations des Nations Unies et de la Charte;
- c) de faire ressortir que, dans les circonstances, les Nations Unies constituent l'unique mécanisme politique mondial au sein duquel les gouvernements soient convenus de coopérer et dont les récents événements aient prouvé l'efficacité.

Le comité devait aussi se rappeler que nombre de gens dans de grandes étendues de pays se trouvent encore dans l'impossibilité matérielle de se renseigner exactement au sujet des Nations Unies. Les difficultés d'après-guerre, y compris l'encombrement des voies d'émission radiophoniques sur ondes courtes, la pénurie de papier-journal en Europe et en Asie, ainsi que la disette d'outillage technique qui continue de se faire sentir dans la plupart des pays, créent de nombreux obstacles à la diffusion des nouvelles et des renseignements concernant les Nations Unies.

Recommandations générales

Dans son rapport, le comité fait les recommandations suivantes:

- (1) Il reconnaît que, comme tout autre service d'information, le Département de l'information ne peut fonctionner avec le maximum d'efficacité qu'à la condition d'être en contact direct avec les gens et les organismes qu'il dessert. Le comité fait ressortir à ce sujet l'importance du travail fourni par les centres d'information, et la nécessité pour le département de toujours connaître l'idée que le public se fait des Nations Unies, dans toutes les parties du monde.
- (2) Dans son rapport, le Comité consultatif de Londres recommandait que le Département de l'information "prête surtout son concours aux organismes d'information gouvernementales ou autres déjà établis, et qu'il profite de la coopération de ces organismes pour renseigner le public au sujet des Nations Unies". Le comité consultatif réaffirme ce principe et se déclare satisfait de la façon dont cette ligne de conduite a été suivie par le Département de l'information.
- (3) Il importe particulièrement de trouver de nouveaux moyens d'aider et d'encourager les représentants des divers organes d'information publique à visiter le siège